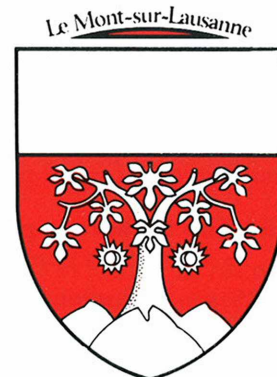


AUX 4 COINS DU MONT



Journal communal d'information édité par la Municipalité du Mont-sur-Lausanne

Rédacteur: M. Rémy Vaucher, municipal

Impression: Impression Offset J.-P. Hauswirth, Le Mont

REFLETS DU LÉGISLATIF

Le Conseil communal a terminé l'année 1984 sur les charnières de roues avec deux séances marathon les 10 et 17 décembre.

Avant la séance du 17 décembre, de nombreux conseillers ont profité de l'occasion pour visiter la nouvelle salle de sciences du groupe scolaire du Mottier. Le directeur des écoles, M. Robert, ainsi que les deux maîtres chargés d'enseigner les sciences dans les nouveaux locaux, MM. Janin et Sahli, ont renseigné et persuadé les invités des grands progrès réalisés dans cet enseignement.

Mais revenons à la **séance du 10 décembre**, présidée par M. Daniel Grosclaude, président, consacrée essentiellement à des problèmes de routes.

Route ouest La Lanterne - Budron

Ce projet de route dont on parlait déjà il y a quinze ans tombé depuis lors dans un certain oubli, devrait permettre d'éviter de traverser les zones construites et de désengorger le carrefour de Coppoz en reliant directement Budron avec le carrefour de La Lanterne, près des sorties de l'autoroute de la Blécherette. Au printemps 1984, M. André Bonzon avait déposé une motion demandant à la Municipalité de se déterminer sur le bien-fondé d'une telle route tracée à travers de bonnes terres agricoles. Dans sa réponse, la Municipalité confirme être favorable à la construction de cette route.

Des plans et schémas affichés dans la salle des délibérations, on pouvait relever que la construction de cette route devrait permettre de diminuer d'environ 50% le trafic de l'actuelle route cantonale 501 reliant Budron à Bellevaux par Coppoz.

La commission qui a étudié cette réponse est divisée. Dans un rapport de majorité, Mlle Michèle Derron met en évidence les aspects positifs du projet et demande au Conseil d'accepter la réponse de la Municipalité. M. Jean-Claude Corbaz explique dans un rapport de minorité les raisons pour lesquelles cette route n'est pas nécessaire; il demande au Conseil de refuser la réponse donnée par la Municipalité et de le faire savoir au Conseil d'Etat.

Bien qu'il appartienne formellement pas à la commune du Mont de décider de la réalisation ou de la non-réalisation de cette nouvelle route cantonale, plusieurs conseillers sont d'avis que notre commune doit avoir son mot à dire.

De la discussion très nourrie qui suit nous pouvons relever

en faveur de la route:

- le carrefour de Coppoz serait déchargé;
- la pose de feux de signalisation à Coppoz avec tous ses désagréments, notamment la pollution supplémentaire provoquée par les gaz d'échappement des voitures arrêtées, ne serait plus nécessaire;
- les automobilistes seraient moins tentés d'emprunter les petites routes des quartiers d'habitation du village.

en défaveur de la route:

- une grave atteinte au plus beaux terrains agricoles de la commune;
- des nuisances supplémentaires (bruit, pollution) dans une partie de la commune qui en est actuellement totalement préservée;
- d'autres travaux routiers supplémentaires à la charge de la commune.

L'argument de l'allègement du carrefour de Coppoz avancé par les "pro" ne convainc nullement les adversaires qui constatent l'existence des 4 pointes journalières de trafic d'une demi-heure et un déroulement du trafic parfaitement normal en dehors de ces courtes périodes.

M. le Syndic fait remarquer que le mandat de la Municipalité consiste aussi à prévoir la bonne marche de la commune dans le futur, la construction de cette route y contribuerait certainement.

Il relève aussi que les terrains nécessaires à cette route, déjà acquis par l'Etat, ne représentent que le 1,62% des 470 ha actuellement cultivés sur le territoire communal.

Au vote au bulletin secret, demandé par M. Daniel Nusslé, le Conseil accepte la réponse de la Municipalité par 27 voix contre 26, avec 4 bulletins blancs et un nul.

Correction et aménagement du carrefour de la route cantonale 501 - route du Grand-Mont

Ce projet est longuement discuté également. Pour l'ensemble des travaux la Municipalité demande un crédit de Fr. 1'740'000.-. M. Roger Stutz rapporte au nom de la commission ad hoc et M. Ernest Lehmann au nom de celle des finances. Les deux commissions sont d'avis que la réalisation d'un passage souterrain à cet endroit n'est pas indispensable et demandent de le remplacer par un

passage de sécurité en surface avec feux. La commission des finances demande également à l'exécutif de reprendre la discussion avec l'Etat au sujet de la part des subsides accordés. Elle estime que la commune a droit à des subsides plus élevés.

Le Conseil se rallie aux arguments des commissions et accorde à la Municipalité le montant nécessaire à l'exécution des travaux du carrefour du Grand-Mont, mais avec suppression du passage souterrain.

Election du bureau pour 1985

En fin de séance le Conseil élit encore son bureau pour 1985, qui se composera de la façon suivante:

Président : M. Daniel Grosclaude
1er vice-président : M. Denis Borel
2e vice-président : M. Raymond Corbaz
Scrutateurs : Mme Janine Cordey
 : M. Jean-Paul Waldmeyer
Scrutateurs-suppl. : MM. Roger Rigo
 Bernard Schmutz

La séance est levée à 23h.00.

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 1984

Au cours de cette séance, présidée par M. Daniel Grosclaude, président, le Conseil communal s'est occupé des finances. Il a tout d'abord autorisé la Municipalité à souscrire définitivement au capital social du futur centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux à Eclépens pour un montant de Fr. 16'000.-. Ce centre de récolte et de tri des déchets spéciaux sera associé à un site de traitement des boues huileuses. C'est M. André Tornay qui a rapporté au nom de la commission ad hoc.

Les **crédits supplémentaires** pour un montant total de Fr. 169'400.- ont été votés après quelques demandes de clarification notamment sur le budget du remaniement parcellaire. Rapporteur: M. André Favre.

Ce fut ensuite le moment d'examiner le **budget 1985** que commente M. Nicolas Bergier au nom de la commission des finances.

M. Paul Kart plaide en faveur d'une augmentation du montant affecté aux sports scolaires, ce que le Conseil accorde volontiers. Ce seront donc Fr. 5'000.- supplémentaires par année qui profiteront aux élèves du Mont notamment pour les camps de ski. L'organiste, sur intervention de M. Nusslé voit également son cachet augmenté de Fr. 500.- par année.

C'est la protection civile qui retiendra le plus longtemps l'attention de l'assemblée suite à une intervention de M. le Dr Fluckiger. Ce conseiller se préoccupe des très importants travaux de construction pour la protection civile à entreprendre dans notre commune. Il s'agit de

- 2 abris à 200 places et de 2 abris à 100 places
- d'un poste d'attente I et d'un poste sanitaire
- d'un local de commandement et de renseignement.

Le coût total de ces travaux est estimé à Fr. 2'690'000.- dont environ le quart à la charge de la commune. M. Fluckiger demande d'ouvrir un compte de provision de Fr. 100'000.- par année pour couvrir ces charges en temps voulu. M. Adrien Dormond appuie cette demande d'autant plus que les subventions de la Confédération pour les abris collectifs devraient également, comme c'est le cas pour les abris privés, être supprimées à l'avenir. Il s'agit donc de faire diligence et de soumettre rapidement des projets concrets, dans des délais compatibles avec le verse-

ment des subsides fédéraux, sinon la commune devra assumer à elle seule de lourdes charges.

M. Philippe Rauschert, Syndic, propose la création d'une provision à porter au bilan et augmentée de Fr. 100'000.- par année. Le Conseil se déclare d'accord avec cette manière de procéder pour autant que le bouclage des comptes le permette.

Le Conseil approuve le budget à l'unanimité, sous réserve des amendements ci-dessus.

Au chapitre des **communications** M. Grosclaude informe l'assemblée de la démission de M. Jacques Echehard du Conseil communal.

M. Jean-Pierre Carroz, municipal, donne un aperçu des principaux travaux exécutés dans la commune en 1984, à savoir: le trottoir ouest à la route 501 (Martines), le carrefour de Maillefer, les ancrages pour prévenir les glissements de terrain au chemin du Bois-Murat. Sont prévus en 1985 les travaux suivants:

- le trottoir au chemin du Rionzi,
- le début des travaux du carrefour du Grand-Mont,
- l'aménagement d'une place pour le dépôt et l'incinération des branchages le long de la route de Manloup.

M. Jean-Jacques Belet, municipal, donne quelques informations au sujet de Crétalaison. Ce terrain devenant entièrement à la disposition de la commune, suite à la décision du Conseil d'Etat et à l'abandon de tout projet à cet endroit par le promoteur, la Municipalité a manifesté l'intention de réserver l'entier de la surface à des constructions et aménagements d'utilité publique et d'entreprendre sans tarder toutes les démarches nécessaires à l'établissement d'un nouveau plan de quartier.

Mme Madeleine Novet demande à la Municipalité si toutes les industries chimiques du Mont connues des autorités sont actuellement sous contrôle et travaillent conformément aux réglementations cantonales et communales, en vue de préserver l'environnement, les eaux et d'éviter les pollutions toxiques. M. Claude Agassiz, municipal, précise que c'est le cas pour les industries qui sont étroitement contrôlées par les différents services de contrôles cantonaux. Pour ce qui est des artisans qui ne sont pas soumis à la réglementation des fabriques, les contrôles se font surtout sur demande.

Suite aux interventions de M. le Dr Jost et de M. Pierre-André Jan, le problème de la trop grande luminosité de l'éclairage public du Petit-Mont sera réexaminé.

Pour répondre à deux questions posées par M. Marc-Antoine Staub, M. le Syndic précise que l'installation d'un ordinateur communal sera étudiée dans le cadre du nouveau bâtiment administratif. Quant au domicile du directeur des écoles, ce dernier ne demanderait pas mieux que d'habiter la région au cas où il trouverait un logement convenable, ainsi d'ailleurs que d'autres employés de la commune, par exemple un des instituteurs. Avis à ceux qui auraient une possibilité de logement!

Les TL font à nouveau parler d'eux. M. Nusslé s'inquiète notamment de voir les trolleybus remplacés par des autobus pollueurs de l'atmosphère. Il lui est répondu que les TL cherchent à engager leurs véhicules de la façon la plus rationnelle et qu'il est dans les conditions actuelles de composition du parc des véhicules plus logique d'affecter en priorité les trolleybus au trafic urbain à fréquence élevée.

La séance est levée à 22h.10 suivie de la traditionnelle

verrée de fin d'année annoncée par M. Philippe Rauschert, notre syndic, en cours de séance.

la secrétaire
Evelyne Panchaud

LA MUNICIPALITÉ DU MONT-SUR-LAUSANNE

a le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Pierre-José ZINGRE

boursier communal
préposé communal
aux assurances sociales

après une longue maladie qu'il a affrontée avec un grand courage.

Tous garderons un souvenir ému et reconnaissant de ce collaborateur discret et compétant, unanimement apprécié, qui a accompli son devoir avec fidélité et dévouement pendant près de dix-sept ans.

LE MESSAGE DU SYNDIC

BUDGET 1985:

Immuable comme la ronde des saisons, la dernière séance 1984 du Conseil communal avait comme objet principal l'étude du budget pour l'année à venir.

Frère jumeau de celui de 1984, le budget 1985 ne fait donc ressortir que les recettes et dépenses de fonctionnement, ce qui ne représente finalement que peu de changement et ne permet aucune modification fondamentale.

BUDGET 1984

Comptes	Charges	%	Produits	%
Administration générale	923'610.-	12,37	39'500.-	0,48
Finances	502'300.-	6,72	6'985'050.-	84,41
Domaines et bâtiments	821'840.-	11,00	161'310.-	1,95
Travaux	1'504'660.-	20,15	778'950.-	9,41
Instr. publique - Cultes	2'361'100.-	31,61	251'000.-	3,03
Police	655'900.-	8,78	59'400.-	0,72
Sécurité sociale	699'750.-	9,37	-.-	
Excédent de recettes	7'469'160.-	100 %	8'275'210.-	100 %
	806'050.-			
			8'275'210.-	

BUDGET 1985

Comptes	Charges	%	Produits	%
Administration générale	999'210.-	12,08	38'500.-	0,43
Finances	495'730.-	5,99	7'567'050.-	85,19
Domaines et bâtiments	905'160.-	10,94	183'850.-	2,07
Travaux	1'871'860.-	22,63	807'950.-	9,09
Instr. publique - Cultes	2'738'550.-	33,10	229'000.-	2,58
Police	625'520.-	7,56	56'700.-	0,64
Sécurité sociale	637'100.-	7,70	-.-	
Excédent de recettes	8'273'130.-	100 %	8'883'050.-	100 %
	609'920.-			
			8'883'050.-	

La comparaison des tableaux récapitulatifs ci-avant appelle les commentaires suivants:

CHARGES:

Administration: les 3/4 de l'augmentation sont absorbés par les salaires et charges sociales, ces dernières s'enflant particulièrement à cause de l'introduction du 2ème pilier obligatoire.

Notre participation à la couverture du déficit des transports publics accuse une hausse de 3% et s'élèvera à env. Fr. 215'000.-.

Finances: légère diminution des charges d'intérêts.

Domaines-bâtimens: les frais de chauffage et d'entretien des immeubles sont en augmentation de quelques Fr. 60'000.-, compte tenu de l'immeuble récemment acquis à la route de la Blécherette qui nécessite des travaux de réfection urgents.

Travaux:

- frais de personnel
- remaniement parcellaire (Fr. 200'000.-)
- entretien des routes et enlèvement de la neige

représentent l'essentiel de l'augmentation des dépenses.

Instruction publique: les frais de personnel (Fr. 100'000.-), l'écolage des collégiens (+ Fr. 258'000.-) et le bus scolaire font augmenter ce chapitre de quelques Fr. 380'000.-.

Police: Malgré l'augmentation des frais de personnel, les dépenses accusent une baisse qui est due à la diminution des constructions, ceci nécessitant moins de développement du réseau des bornes hydrants. De plus, les subventions à la construction des abris de protection civile privés tirent à leur fin.

Sécurité sociale: les participations communales aux différentes institutions cantonales ont été abaissées du fait que notre Commune a été ramenée de la classe 4 à la classe 5.

PRODUITS:

Rien de bien particulier, si ce n'est aux **Finances:** le produit des impôts augmente par le nombre des contribuables et une progression estimée à 7%.

L'examen des budgets de ces deux années nous fait constater que les charges augmentent beaucoup plus rapidement que les produits et que les possibilités d'investissements auto-financés ont régressé de 9,75% en 1984 à 6,86% pour 1985.

Sachant que nous allons au-devant d'investissements aussi importants qu'impératifs, il s'agit de ne pas se laisser aller à des dépenses inconsidérées. Et pourtant, certaines réalisations qui pourraient paraître ne pas être de première utilité seront proposées au Conseil communal dans le courant de cette année. Il en va d'un certain "confort" de nos installations collectives qui, si elles sont bonnes maintenant, ne doivent en aucun cas être négligées.

Le plan d'investissement prévoit les travaux ou acquisitions suivants:

- correction et aménagement du carrefour route du Grand-Mont - route cantonale 501, sur deux années et participation au CRIDEC, Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux SA, Eclépens, respectivement adoptés par le Conseil communal en séances des 10 et 17 décembre 1984;
- organisation de la circulation routière du secteur pl. de Coppoz, Petit-Mont - ch. du Mottier;
- finition de l'aménagement du terrain de football du

Châtaignier par la création, sur son pourtour, de l'anneau de course de 400 mètres, prévu dès les premières études et réclamé depuis plusieurs années par nos athlètes de la Société Fédérale de Gymnastique;

- aménagements complémentaires du complexe du Châtaignier (cantine + locaux ouverts au public);
- aménagement de sentiers pédestres;
- remplacement d'un véhicule pour le service de voirie, véhicule qui montre de sérieux signes de vieillesse;
- acquisition d'un véhicule pour le Service du feu et particulièrement pour les premiers secours, et d'un système de télécommunication voirie - feu.

Population: A fin décembre 1984, notre population se composait de

	Hommes	Femmes	Total
Confédérés	1849	1960	3809
dont moins de 16 ans	(420)	(357)	(777)
Etrangers	288	205	493
dont moins de 16 ans	(74)	(1)	(75)
soit au total	2137	2165	4302
	(494)	(358)	(852)

1126 mutations (arrivées et départs) ont été enregistrées en 1984 et 10 personnes étaient annoncées sans emploi.

Personnel: Dès le début de cette année, notre personnel communal compte un nouveau membre. Monsieur Eric Besson a été engagé en qualité de comptable, responsable particulièrement de l'Agence communale des oeuvres sociales, tout en collaborant activement à la "Bourse communale". M. E. Besson va suivre durant toute cette année, à raison de 2 heures hebdomadaires, un cours de notions générales en assurances sociales.

Monsieur E. Besson a été choisi, à la suite d'un concours, entre 21 candidats. Nous sommes persuadés que, grâce à son expérience déjà grande, Monsieur E. Besson saura accomplir la tâche intéressante qui lui est confiée à la totale satisfaction de la population et des responsables de ces services, tout en y trouvant personnellement la satisfaction que chacun doit retirer de son travail.

Nous lui souhaitons, au nom de la Municipalité et au nom de ses collègues de travail, une cordiale bienvenue dans notre équipe de l'administration.

Municipalité: Le règlement interne de la Municipalité prévoit que, dans la première séance de l'année, il soit procédé à la désignation de son ou ses vice-présidents. Décision a donc été prise, le 7 janvier, de confirmer dans leur fonction, pour cette dernière année de la législature, comme

1er vice-président, Monsieur Rémy Vaucher

2e vice-président, Monsieur Jean-Jacques Belet.

Un grand merci à mes deux excellents collègues pour l'aide précieuse qu'ils m'apportent en toutes occasions.

Syndic
P. Rauschert

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

Ramassage du verre usagé en 1985

Suite au communiqué paru dans le journal "Aux 4 Coins du Mont", No 6 de novembre, nous vous informons

que des bennes spéciales pour la récupération du verre ont été déposées en divers endroits du territoire communal:

- 1) Les Planches, à proximité du Collège
- 2) Place du Châtaignier, à proximité de la cantine
- 3) Route du Grand-Mont, à proximité du local du feu
- 4) Route de Coppoz, à proximité des Caves à fromage
- 5) Route de Lausanne, sur le rond-point, à l'amont du pont de l'autoroute
- 6) Ch. du Grand-Pré, à proximité des terrains de sport UBS.

Les utilisateurs peuvent y déposer les emballages perdus **en respectant le triage par teintes.**

Nous rappelons que les verres perdus doivent être exempts de corps étrangers (métal, porcelaine, etc.); les déchets de vitrerie sont également à exclure.

Par égard pour les habitants et propriétaires voisins, les usagers s'abstiendront de déposer le verre dans les bennes placées à proximité des habitations entre 22h. et 07h.

Après une période d'essai d'une année, et si les emplacements choisis donnent satisfaction à la majorité des utilisateurs, il sera procédé à divers aménagements devant permettre de rendre ces bennes moins visibles, ou plus "discrètes".

D'ores et déjà, nous tenons à vous remercier de votre compréhension et de votre collaboration; en se conformant à ce qui précède, la population du Mont apportera une contribution certaine et utile dans le domaine de l'élimination et du traitement du verre usagé.

La Municipalité

... DES SAPEURS-POMPIERS

Les **1 et 2 mars** prochains, notre commune recevra un cours de formation pour futurs sous-officiers sapeurs-pompiers; s'y présenteront les candidats venant des districts de Lausanne et Lavaux, soit environ 85 personnes, instructeurs compris.

Les différents groupes travailleront principalement dans les quartiers des Planches, du Grand-Mont et du Petit-Mont; ne vous inquiétez donc point d'assister pendant ces deux journées à une activité inhabituellement intense sur la voie publique et dans les quartiers précités.

Par avance nous remercions nos concitoyens de bien vouloir faire preuve de compréhension si quelque embarras se produit, et de réserver bon accueil à nos hôtes de deux jours.

Pour l'Etat-Major
Ph. Rauschert
Cdt

... DE LA PAROISSE

Deux artistes de talent nous offrent une belle soirée de musique.

EGLISE DU MONT
VENDREDI 8 FÉVRIER à 20h.15

CONCERT Trompette et orgue

Jacques Jarmasson

1er prix de trompette du conservatoire national supérieur de Paris (classe Maurice André).

Bernard Heiniger

Prix de virtuosité du conservatoire de Genève et au concours international de la télévision Suisse.

Le programme des deux solistes est consacré à quelques belles pages du répertoire baroque et classique.

Ce concert exceptionnel est organisé au profit du renouvellement des orgues de l'Eglise du Mont.

Entrée libre.

Collecte

Un grand soliste

Jacques Jarmasson est né en Avignon en 1951. Il fait partie de cette génération de trompettistes qui a eu la chance et l'honneur de travailler avec **Maurice André**. C'est en 1972 que le Conservatoire National Supérieur de Paris lui décerne un premier prix (premier nommé). C'était le départ d'une brillante carrière en Europe.

Jacques Jarmasson a inscrit à son répertoire les oeuvres les plus belles, mais aussi les plus délicates. Les auditeurs apprécient sa technique et surtout sa musicalité. Son approche des grandes oeuvres le conduit à donner de nombreux concerts, à participer à des enregistrements de qualité et à être considéré actuellement comme l'un des meilleurs trompettistes français.

Il est professeur certifié au Conservatoire Nationale de Musique d'Avignon où il réussit à transmettre à ses élèves son expérience et surtout son amour de la musique.

Un duo bien rodé

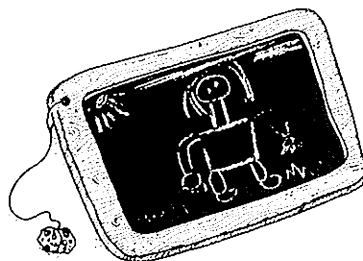
Jacques Jarmasson a donné de nombreux concerts avec Bernard Heiniger. Ce dernier a obtenu un prix de virtuosité au Conservatoire de Genève ainsi qu'un premier prix au Concours National de la TV Suisse. Ensemble, ils ont enregistré plusieurs disques. Leur parfaite cohésion et leur entente musicale se ressent tout au long de l'écoute de ces oeuvres où la trompette et l'orgue savent dialoguer avec talent et passion. L'accompagnement de Bernard Heiniger est à la hauteur du superbe phrasé de Jacques Jarmasson.

Un programme agréable

L'auditeur est invité à parcourir deux siècles et demi de musique; Jacques Jarmasson connaît dans le détail Frescobaldi, un compositeur que l'on admire à Notre-Dame-des-Doms et qui s'accompagne sur l'orgue doré du lieu. Il nous propose donc en ouverture deux canzones du maître de St-Pierre de Rome, ainsi qu'une émouvante sonate de Fontana. Georg Philipp Telemann est à l'honneur avec trois marches et son splendide concerto en ré majeur. Une sonate de Haendel illustrera son talent à la trompette piccolo. Bernard Heiniger complètera cet éventail par des oeuvres de Scarlatti, Böhm, Bach et Mendelssohn. Un concert à ne pas manquer.

Conseil de Paroisse

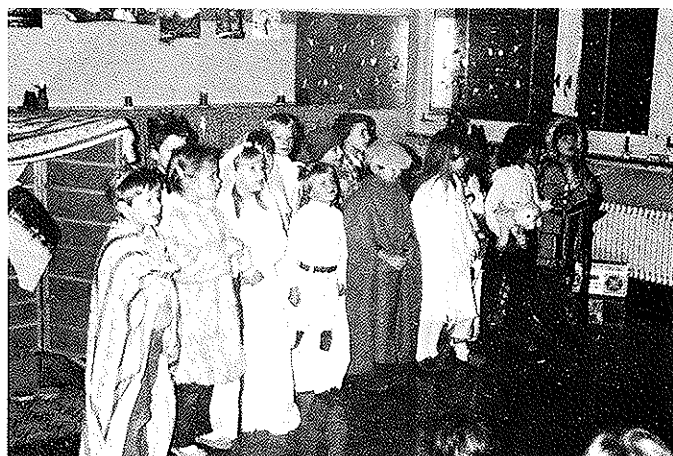
DANS NOS ÉCOLES ...



"Dessin de Anja"

Souvenir de la dernière semaine de décembre, temps des fêtes de Noël.

On avait jamais vu autant d'anges dans nos écoles.



Calendrier des camps des classes du Mont

Seules les classes de la 4^{ème} à la 9^{ème} année ont la possibilité d'organiser un camp d'une semaine.

Camp de ski

28 janvier - 1er février

Classes de 5^{ème} année de Mme Baur et Mlle Baetscher, aux Paccots.

4 - 8 février

Classes de développement de M. Schaer et de 9^{ème} année à options de M. Jaccottet, à Saas Grund.

25 février - 1er mars

Classes de 7^{ème} année à options de M. Chollet et de 8^{ème} supérieure de M. Matthey-Doret, à Planachaux.

4 - 8 mars

Classes de 6^{ème} année de M. Schneider et de 7^{ème} supérieure de M. Liaudet, à Planachaux.

Classe de 6^{ème} supérieure de M. Rochat, aux Crosets.

Camps d'été

3 - 7 juin

Classe de 8ème année à options de M. Neyroud, à Saint-Cergue.

10 - 14 juin

Classes de 4ème de Mlles Lehmann et Brasey, à Saint-Cergue.

24 - 28 juin

Classe de 4ème année de Mlle Ludi, aux Diablerets.

Les dates du camp itinérant de la classe de 9ème supérieure de M. Vaucher ne sont pas fixées.

La Direction cherche d'anciennes photographies des classes du Mont

qui seront photographiées et agrandies par des élèves de l'option "photo", puis exposées au collège du Mottier B.

Les originaux seront restitués et en parfait état aux propriétaires.

Veillez si possible accompagner vos photos d'une légende aussi complète que possible (année, bâtiment scolaire, enseignant, noms et prénoms des élèves, etc.).

Déposer ou faire parvenir les photographies à la Direction des Ecoles, collège du Mottier B (1er étage).

Merci par avance à tous ceux qui vont se livrer à ce travail de recherche dans les archives scolaires familiales! La saison s'y prête particulièrement bien ...



Comme cette classe d'Ecole normale de 1911

INVITÉ DE MARQUE AU MONT

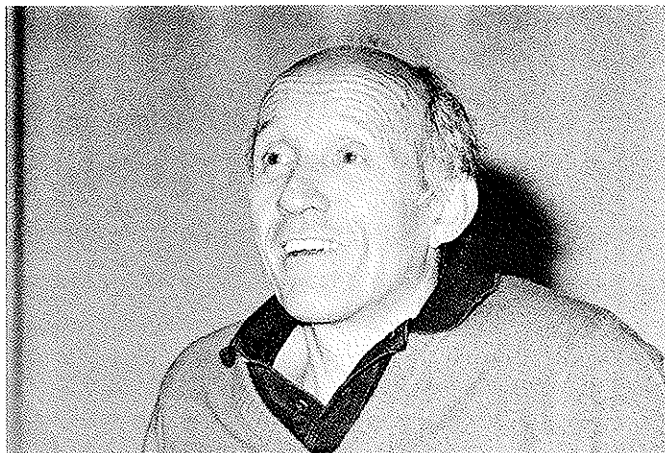
Le CINE-CLUB du Mont a eu le privilège d'accueillir le réalisateur **José Giovanni** qui a présenté son film "Deux hommes dans la ville" avec Jean Gabin, Alain Delon, Michel Bouquet, Victor Lanoux, Bernard Giraudeau, Christine Fabrega, un jeune acteur peu connu à cette époque, Gérard Depardieu, et beaucoup d'autres encore.

José Giovanni est né en 1923 à Paris. Il est d'origine corse. Pendant son adolescence, il administre une troupe de théâtre créée par sa soeur. Pendant l'occupation nazie, des emprisonnements - et des évasions - l'amènent à fréquenter des truands. C'est en décrivant leur milieu, et notamment une évasion, qu'il se fera connaître avec un livre intitulé "Le trou". Il écrira par la suite d'autres romans, puis se lancera dans le cinéma. Il habite aujourd'hui aux Marécottes, en Valais.

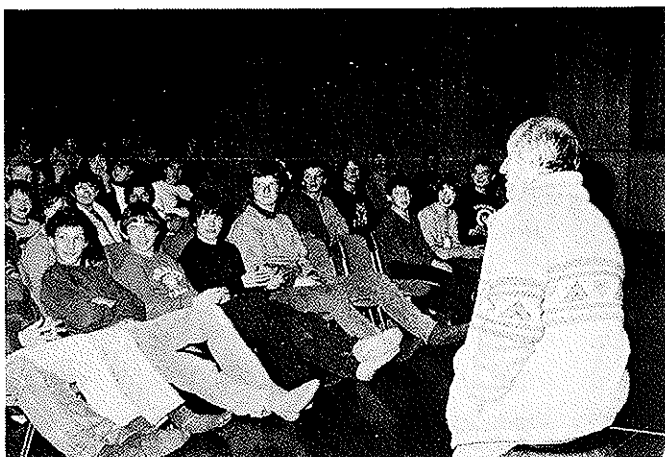
José Giovanni s'est voulu le peintre du milieu des truands dont il décrit les moeurs et les règles de vie.

Le film et la présence de son réalisateur ont été très appréciés au Ciné-club et de nombreuses questions ont été posées, d'une part sur le problème de la peine de mort en France dont traitait le film "Deux hommes dans la ville", d'autre part sur le métier de réalisateur, les choix faits par José Giovanni, ses intentions, sa manière de travailler.

*Eric Arnaboldi
élève de 7ème sup*



José Giovanni



Avec le Ciné-club du Mont à l'aula du Mottier



Séance de signature

L'OEUVRE DE JOSÉ GIOVANNI

1. Les livres: Les films suivants ont été réalisés à partir de livres écrits par José Giovanni:

- "Le trou" (Jacques Becker, 1959)

- "Classe tous risques" (Claude Sautet, 1959)
- "Les grandes gueules" (Robert Enrico, 1966)
- "Les aventurières" (Robert Enrico, 1966)
- "Le deuxième souffle" (Jean-Pierre Melville, 1966)

2. Les dialogues: José Giovanni a notamment écrit les dialogues du film "Le clan des siciliens" (Henri Verneuil, 1969)

3. Les films: José Giovanni a réalisé:

- "La loi du survivant" (1966)
- "Dernier domicile connu" (1970)
avec Marlène Jobert et Lino Ventura
- "Où est passé Tom?" avec Rufus (1971)
- "La Scoumoune" (1972)
avec Jean-Paul Belmondo et Claudia Cardinale
- "Deux hommes dans la ville" (1973)
avec Jean Gabin et Alain Delon
- "Le Gitan" avec Alain Delon (1975)
- "Le Ruffian" (1983), avec Lino Ventura,
Bernard Giraudeau et Claudia Cardinale

"LA CIGOGNE"

Conte de Noël par les Marionnettes Elzévir de Jean-Claude Issemann et Nicole Henriod.

C'est l'histoire de Grand-mère Aveline qui, à nonante-quatre ans, a préparé des biscuits pour ses petits-enfants. Puis, elle s'est mise au lit parce qu'il fait froid chez elle et aussi parce qu'elle aime bien son lit. Cette grand-mère a fasciné les enfants par son aspect, ses lunettes, son bonnet de nuit, son exubérance et son rire. En lisant et parlant, tout son lit remue et elle perd toujours la bonne page de son livre.

Grand-mère Aveline raconte l'histoire de la Cigogne Criquette qui attend son fiancé, et qui se fait surprendre par l'hiver. La cigogne fait alors la connaissance d'un ramoneur pour qui seul son métier compte et qui est toujours grincheux. Puis elle rencontre le Père Noël et devient son aide. Elle descend dans les cheminées à sa place, celui-ci étant devenu trop gros. Les enfants ont trouvé comique les balades en traîneau volant de cheminée en cheminée, le paysage étant projeté sur un écran.

Au moment où le Père Noël et la cigogne arrivent sur la cheminée de Grand-mère Aveline, Criquette descend pour déposer le paquet, et la Grand-mère reconnaît alors la Cigogne de son histoire.

Là, Criquette pond son oeuf miraculeux, d'un bleu lumineux. Son fiancé la rejoint, puis le Père Noël et, bien sûr, le ramoneur. Grand-mère Aveline réalise que son histoire se déroule devant ses yeux. Un véritable miracle de Noël!

Les enfants ont trouvé trop court le spectacle qui commence sur la vision d'une grande caisse en bois, fermée par un grand noeud rose, que les enfants ont associé à un cadeau de Noël. Les décors sont représentés à l'aide de diapositives avec un soutien musical.

Les enfants ont préféré le ramoneur, qui les a bien fait rire par sa mauvaise humeur, sa façon de parler en rimes et de compter jusqu'à trois, sa voix rauque, son impossibilité de ramoner cette cheminée., Les enfants ont ri aux éclats quand, à la fin de l'histoire, le ramoneur tombe dans la cheminée, arrivant chez la grand-mère qui le traite d'âne.

L'avion et ses deux pilotes qui discutent sur la vision d'une cigogne en hiver, a captivé les enfants, de même que le Père Noël et son traîneau volant, un Père Noël trop

gros qui ne passe plus par les cheminées.

Les enfants ont associé à ce conte l'histoire de Noël avec la crèche, en trouvant le spectacle, "super", "génial", "rigolo", même "très beaucoup bien" ...

Classe IPI de Mlle Chevalier

DANS NOS SOCIÉTÉS ...

... de la Société de Développement

LE MONT EN MARCHÉ

Le samedi 8 septembre 1984, 250 Montaines et Montains ont répondu à l'invitation de la Société de Développement intitulée "**Viens avec nous et découvre ton village**". Pour une première, nous pouvons parler d'un magnifique succès; le beau temps étant de la Fête, tous les participants étaient remplis de joie à l'idée de découvrir des endroits encore inconnus de notre belle commune; un seul regret pour les organisateurs, le peu de participation des anciens du Mont, alors en 1985, 250 nouveaux et 250 anciens ?



Accompagnés de M. le Syndic Philippe Rauschert, de MM. les municipaux Jean Henny et René Henny, de M. le Pasteur André Curchod et de Mme la députée Marie-Louise Jost, les marcheurs se sont promenés selon l'itinéraire indiqué: départ du Châtaignier via la Clochette, Les Montenailles, Penau. A l'occasion de plusieurs arrêts, M. le Syndic donna des explications sur notre commune et sur les régions visitées, répondant avec gentillesse aux nombreuses questions de ses administrés. Notre voyage se poursuivit en direction de la Plaisance, Coppoz où tout le groupe a pu apprécier le vin d'honneur offert par la Municipalité et les "rebibes" que la Maison Orlait nous a servi gracieusement devant la cave à fromages. A cette halte, M. le Président du Conseil communal Daniel Grosclaude et M. le député Hervé Menétrey se sont joints aux participants. L'étape finale fut courte et sans problème. Tout le monde étant affamé, c'est avec bon appétit que les convives ont mangé une soupe aux pois garnie offerte par la Société de Développement et préparée depuis tôt le matin par M. et Mme Pierre Barras.

L'après-midi, animée par l'accordéoniste Jean-Pierre Vaney et ses histoires vaudoises, s'est déroulé dans la bonne humeur.

Rappelons également notre concours "Connais-tu le Mont?" doté de nombreux prix offerts par les commerçants de notre village et qui a remporté un vif succès. Merci encore à Madame Jost pour avoir préparé les questions qui ont fait beaucoup réfléchir les concurrents sur notre vie politique vaudoise. Le résultat de ces joutes intellectuelles est le suivant:

1er M. Jean-Luc Passard
2ème Mme Katherina Stettler
3ème Mme Marianne Passard
4ème M. Daniel Robert
5ème Mme Chantal Panchoud
6ème Mme Renée Cossy
etc.

Le comité de la Société de Développement vous remercie tous pour votre participation; elle remercie également la Municipalité pour son soutien ainsi que tous les généreux donateurs. L'intérêt porté à cette journée est un encouragement pour les organisateurs qui font tout leur possible pour varier l'animation du village.

Le comité

... du F.C. Le Mont

Le F.C. Le Mont a le plaisir de vous convier à ses soirées traditionnelles.

Vu le succès de l'année dernière, nous vous proposons quatre soirées, dont deux avec repas.

La troupe du F.C. Le Mont sera fidèle au rendez-vous, et elle est bien décidée à se surpasser. Mais un spectacle n'a de sens qu'avec un public, et c'est vous amis du Club, qui êtes à l'origine du succès grandissant de nos festivités.

Merci à tous et à un de ces 4 soirs.

*Le Président:
A. Brender*

F.C. LE MONT 4 grandes soirées 28 février et 1er mars

Souper spectacle, dès 19 heures apéritif
A la grande salle

8 et 9 mars

Spectacle dès 20h.30

Toutes les Montaines, les Montains
et même tous les autres Seront les bienvenus.

Renseignements et inscriptions:

Yvan Roduit, privé 32 80 43, prof. 32 83 91

... de la S.F.G.

Des grandes vacances à fin novembre, la tension monte à la gym... L'enthousiasme, la nervosité, la volonté de bien faire vont crescendo tout au long des répétitions. Tout le monde travaille afin, d'être prêt pour ces grands moments, que sont nos deux soirées annuelles.



Chacun a à coeur de montrer à sa famille et à ses amis venus l'applaudir, sa force, son adresse ou son charme dans des productions mises au point par le monitariat.



La soirée, c'est aussi l'occasion de fraterniser autour d'un verre à la partie familiale du samedi, de mieux se connaître, et pour les petits, c'est la nuit rêvée pour jouer aux "grands".

M. Henchoz

... du club de natation Coupe des écoliers

Le 17 novembre, une bonne centaine de concurrents (record battu) s'étaient réunis au bord du bassin de 25 mètres, afin de se mesurer dans diverses épreuves et ceci dans un excellent esprit de camaraderie. De nombreux parents et amis avaient également pris place sur les gradins afin d'encourager leur favori.



Cette épreuve, parfaitement organisée par le "Renens-Natation" a également profité du dévouement de Mme Janin et de MM. Belet et Candolfi. Nous tenons encore à remercier ici ces personnes dévouées à la cause sportive.

Malgré l'absence des élèves des classes supérieures, que nous espérons revoir l'an prochain, les diverses épreuves se révélèrent passionnantes. Avant de passer aux résultats, il convient de relever le bon temps de Denis Blanc: 32"5/10 pour 50 m., ainsi que la domination de la famille Pasquali qui, à elle seule, remporta deux challenges.

Bravo encore à tous les concurrents, merci au groupement scolaire de Cugy et environs, aux divers donateurs ainsi qu'à M. Henny municipal des écoles, qui procéda à la remise des prix.

Nous pensons qu'il est également nécessaire de rappeler que la piscine du Mont est ouverte au public les:

mardi de 18h.00 à 21h.00
 mercredi de 14h.00 à 16h.00 et de 18h.00 à 21h.00
 jeudi de 20h.00 à 22h.00
 vendredi de 18h.00 à 21h.00

Le prix d'entrée est de Fr. 2.- pour les enfants et de Fr. 3.- pour les adultes.

RÉSULTATS:

Filles - année de naissance 75 et plus jeunes

1. Pasquali	Séverine	75	Le Mont	38'1
<i>Gagne le challenge "Jeanfavre-Electricité" - Le Mont</i>				
2. Rochat	Anouk	76	Froidesville	49'2
3. Meylan	Valérie	77	Froidesville	53'8

Garçons - année de naissance 75 et plus jeunes

1. Pasquali	Lionel	76	Le Mont	44'6
<i>Gagne le challenge "Pentogravo" - Le Mont</i>				
2. Kinder	Pascal	76	Le Mont	50'8
3. Desboeuf	Vincent	75	Le Mont	51'0

Filles - année de naissance 73-74

1. Truffer	Anne	74	Le Mont	36'9
<i>Gagne le challenge "Raymond Corbaz" - Le Mont</i>				
2. Tomsa	Michèle	73	Le Mont	37'1
3. Aubert	Ariane	74	Le Mont	49'0

Garçons - année de naissance 73-74

1. Willen	François	73	Le Mont	38'7
<i>Gagne le challenge "Centre commercial" Grand-Mont</i>				
2. Roland	Olivier	73	Le Mont	38'9
3. Agocs	Marc	74	Le Mont	40'4

Filles - année de naissance 68-72

1. Waldmeyer	Christine	70	Le Mont	40'0
<i>Gagne le challenge "Jean Henny" municipal - Le Mont</i>				
2. Alves	Joëlle	72	Le Mont	40'1
3. Alves	Carole	69	Le Mont	40'9

Garçons - année de naissance 68-72

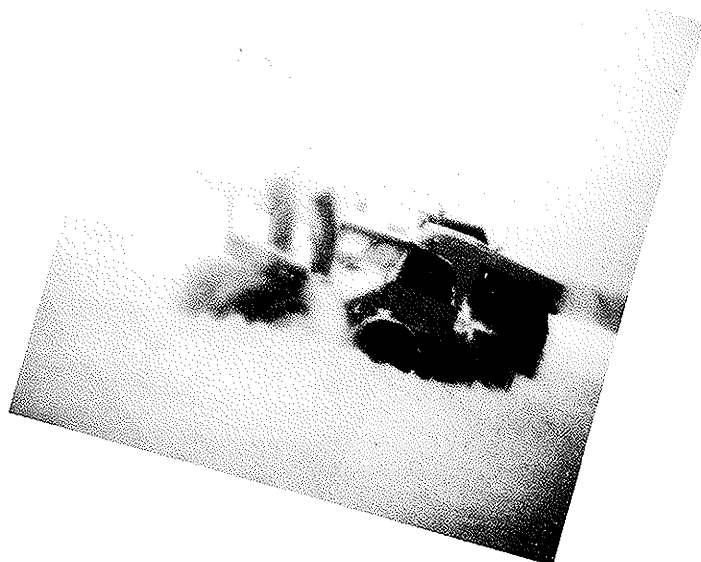
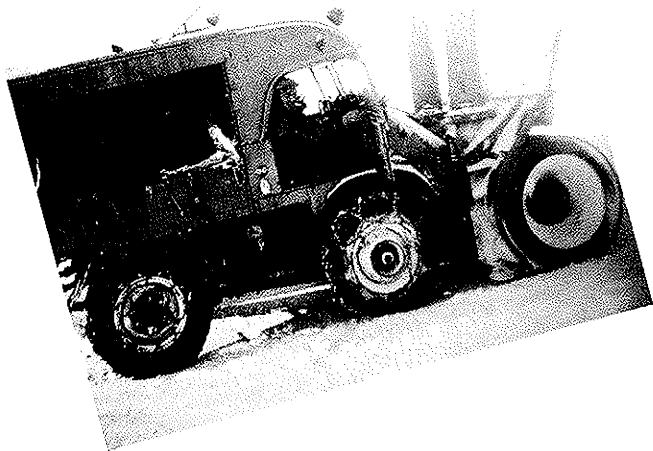
1. Blanc	Denis	70	Le Mont	32'5
<i>Gagne le challenge "J.-P. Glazmann" - Le Mont</i>				
2. Boand	Christian	71	Cugy	34'6
3. Pittet	Frédéric	72	Le Mont	34'7

M. Jaccottet

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 1985

MOIS	JOURS	SOCIÉTÉS	CHÂTAIGNIER	GRANDE SALLE	AULA	GENRE
Janvier	5	Football	X			Apéritif
	18	Jeunesse	X			Ass. générale
	19	Paysannes vaudoises		X	X	Soirée familiale
Février	2	Fanfare		X		Soirée annuelle
	28	Football		X		Soirée annuelle
Mars	1-2	Football		X		Soirée annuelle
	6-7	Paroisse		X		Souper de Carême
	13	Abbayes		X		Ass. générale
	23	Echos des Bois		X		Soirée annuelle
	27	Sté de développement			X	Ass. générale
Avril	8	Sté de développement	X			Course aux oeufs
Mai	11	Sté de développement		X		Marché folklorique
	18-19	Skeet-club	X			Grand prix
Juin	16	Football	X			Journée des parents
	1-2	Jeunesse	X			Giron
	8-9	SVPA	X			Marche
	22-23	Football	X			Tournoi juniors
Juillet	29-30	Jeunesse	X			Giron
	5-6-7-8	Abbayes	X			Abbaye
Août	1	Sté de développement	X			Fête nationale
	24	Football	X			Tournoi vétérans
Septembre	7	Gymnastique	X			Concours interne
	7	Armes de guerre		X		Tir amical
	14	Sté de développement	X			Marche villageoise
Octobre	28-29	Jeunesse		X		Spectacle
	4	Gymnastique		X		Ass. générale
	18	Ordre de la poêle		X		Bal, soirée
	23	Sté de développement			X	Balcons fleuris
Novembre	26	Armes de guerre	X			Soirée de clôture
	3	Fanfare		X		Vente annuelle
	9	Paroisse		X		Offrande
	16-17	U.S.L.		X		Loto
	29-30	Gymnastique		X		Soirée annuelle
Décembre	14-15	U.S.L.		X		Loto

Quelques souvenirs de l'hiver 1962-63!!!



PROCHAIN JOURNAL: fin mars 85

DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES ARTICLES: 10 mars 85

RÉDACTEUR: M. Rémy Vaucher, chemin du Mottier 3, 1052 Le Mont-sur-Lausanne, tél. 32 00 03